



Communiqué de la CGT Fonction publique

Le gouvernement commence à reculer : Par l'action, poussons notre avantage !

Ce 29 mars, les sept organisations de l'intersyndicale Fonction publique (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC et FA) ont de nouveau démontré au gouvernement leur détermination à empêcher la casse de la Fonction publique et à gagner sur les revendications des agents massivement exprimées le 22 mars.

Les ministres Darmanin et Dussopt ont reçu les organisations syndicales de la Fonction publique à propos du projet de feuille de route du chantier « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

Une déclaration unitaire liminaire a permis de souligner la combativité des personnels et le rejet par les organisations de l'intersyndicale des orientations gouvernementales. Les ministres ont d'ailleurs pu vérifier que leur plan n'est soutenu par aucune autre organisation syndicale.

Deux éléments significatifs sont à souligner, qui démontrent que la mobilisation paye.

G. Darmanin a indiqué que des mesures catégorielles seront prises concernant des secteurs qui ont récemment été mobilisés et le sont encore, ce qui revient de notre point de vue à encourager l'extension des luttes en favorisant leur nécessaire convergence.

D'autre part, O. Dussopt a indiqué que le gouvernement écarte désormais l'hypothèse d'une décorrélation de la valeur du point d'indice. La CGT a combattu résolument ce danger mortel pour le statut général et se félicite que le gouvernement soit contraint par la lutte de reculer sur ce sujet essentiel.

Pour aller à l'essentiel, les ministres ont annoncé une troisième version de leur projet, qui devrait nous parvenir vendredi, version censée prendre en compte des demandes syndicales et apporter des précisions sur certains points. Cependant, considérant les points évoqués à ce propos par les ministres, il apparaît que la troisième version sera sensiblement similaire aux précédentes sur ses fondements régressifs tels que : l'arrêt du recrutement statutaire sur certaines missions ; le développement de la rémunération individualisée ; la remise en cause des CHSCT et CAP. G. Darmanin a par ailleurs confirmé que le gouvernement continue d'écarter le principe même d'une augmentation de la valeur du point d'indice.

Pour la CGT, l'heure demeure nécessairement à la mobilisation offensive, à l'élévation du rapport de force et son inscription dans la durée pour les prochains jours et les prochaines semaines. C'est sur cette base que notre organisation participera à l'intersyndicale Fonction publique du 3 avril pour décider d'un plan de mobilisations revendicatives, avec un feu roulant d'actions tout le mois d'avril et la construction de grèves massives et transversales à partir de la mi-mai.

Suite à la réussite du 22 mars, la CGT Fonction publique affirme résolument sa confiance dans la capacité collective des fonctionnaires et agents publics à gagner sur leurs revendications, pour la Fonction publique, pour les usagers, pour l'intérêt général.

Montreuil, le 30 mars 2018